

Si ce message ne s'affiche pas correctement, cliquez ici

Même si l'équipement dont nous disposons est performant, fonctionnel et adapté au traitement de la grande majorité des travaux que vous nous confiez, certaines spécificités ne peuvent être traitées qu'en mode manuel. Quelques exemples...



MIL'ADRESSES
c'est aussi
les prestations manuelles

Mise sous enveloppes manuelle

Certains éléments constitutifs d'un mailing ne peuvent, de par leurs particularités, faire l'objet d'un traitement mécanique (échantillons, magnets, stylo, porte-clefs, documents de forme arrondie, pop-up, etc...). **L'insertion sous enveloppe est donc réalisée manuellement, en interne, par nos équipes.**

Afin de protéger au mieux l'objet destiné à être joint au mailing, et selon sa nature, différents emballages sont proposés : enveloppes bulles, pochettes mousse, pochettes tyvek (indéchirable), étui carton, étuis spéciaux pour affiches ou cadres, etc...

L'insertion devra être réalisée manuellement en cas de fourniture d'enveloppes non mécanisables (enveloppes à pattes autocollantes, avec ou sans bande de protection ou fourniture de pochettes).

Impact sur les tarifs d'affranchissement

Les envois d'objets peuvent bénéficier du tarif marketing de l'opérateur postal historique (destiné) à 3 conditions :

- Respecter les règles de quantité par type d'affranchissement (plus de 1000 plis en destiné Intégral ou Simply, plus de 400 plis en Destiné Esprit Libre)
- Respecter les règles d'admission des courriers au tarif marketing (formats, dimensions, poids, épaisseur, ...)
- **Indiquer clairement la notion de gratuité de l'objet.** En effet, en l'absence de cette indication, l'opérateur postal considère que l'objet en question est le résultat d'un acte de vente : envoi d'un objet en échange d'une commande ou d'un paiement. Ce dernier applique donc le tarif courrier de gestion (ecopli) à la place du courrier marketing. **La différence n'est pas négligeable ! Il est donc vivement conseillé d'indiquer, soit sur l'objet lui-même, soit dans le courrier d'accompagnement, que l'objet est gratuit ou offert, et ce de manière très visible.**

Les envois ne réunissant pas l'une de ces trois conditions, seront affranchis soit en tarif gestion (urgent, ecopli, en nombre ou grand compte), soit au tarif colis.

Colisage



Pour des envois plus volumineux, en taille ou en poids, une mise en colis s'avère parfois nécessaire. Toujours réalisée en interne, toujours réalisée par nos équipes. Les emballages sont alors les caisses double cannelure, les étuis en croix, les tubes (ronds ou triangulaires), voir les palettes. Expédiés par l'opérateur postal ou par transporteur en fonction des destinations et des tarifs. La encore, les envois peuvent être réalisés vers la France

ou vers le monde entier.

Demandez-nous conseil en fonction des poids unitaire et des destinations.

Collage de timbre - Affranchissement illustré

Pour démarquer votre courrier et lui donner un aspect encore plus personnalisé, il existe deux possibilités :

Première option : le collage de timbres. Pré-oblitérés ou timbres de collection. Plutôt réservé pour des petites séries, les plis ne peuvent rentrer au mieux que dans la catégorie d'affranchissement Esprit Libre, et encore en rubrique non-mécanisable, même si le courrier répond à toutes les normes postales du pli mécanisable. Les timbres dits « de collection », sont au tarif Urgent ou Ecopli.

Seconde option :

l'affranchissement illustré.

Cette option permet d'imprimer un dessin, votre logo, votre marque dans la zone réservée à l'affranchissement. Seule la gamme Destiné Intégral est concernée par cette option (exit donc le tarif général : urgent ou l'ecopli). Avec un léger supplément tarifaire (10 € HT le mille + coût d'impression), cette option permet de faire ressortir votre courrier parmi les autres, comme pourrait le faire l'effet d'un timbre.



**Un projet, un devis, une étude, un conseil,
rencontrons-nous :
Sébastien CHARLET - 06 47 10 99 22**



**DEMANDEZ
VOTRE DEVIS PAR
MAIL**

INFOS MIL'ADRESSES

La Poste augmentera ses tarifs d'affranchissement à compter du 1er janvier 2014.

Seront concernés, les **tarifs de gestion** (3% en moyenne, soit 0,66 € pour une lettre de moins de 20 grs, au lieu de 0.63 €, et 0.61 € au lieu de 0.58 € pour la lettre verte).

Les tarifs courriers industriels (Destiné) devraient augmenter d'environ 1,8%, excepté le tarif Destiné Esprit libre qui resterait inchangé. (Sous réserve de modification par La Poste)

NOUVEAU... NOUVEAU...

Consultez directement les tarifs postaux sur notre site en Cliquant ici

RAPPEL... RAPPEL...

Vous envisagez l'envoi de votre propre newsletter ?



MIL'ADRESSES
c'est aussi
l'E-MAILING !

Faites-nous part de votre projet :

Éric DUWICQUET
03 21 60 54 44
miladresses@wanadoo.fr

A VOTRE ECOUTE

Un devis, un contact commercial, un suivi, un renseignement :



MIL'ADRESSES Service
8 Chemin des Filatiers
62223 Sainte Catherine
les Arras

Tél : 03 21 60 54 44
Fax : 03 21 60 54 40

www.miladresses.fr
miladresses@wanadoo.fr

[Situation sur plan ici](#)

Nos précédentes newsletters :

N°1-Janvier 2013 : [E-mailing](#)

N°2-Février 2013 : [Mise sous film](#)

N°3-Mars 2013 : [Mise sous enveloppe](#)

N°4-Avril 2013 : [Traitement de fichier](#)

N°5-Mai 2013 : [L'affranchissement](#)

N°6-Juin 2013 : [L'environnement](#)



Mise sous enveloppes | Mise sous film plastique | E-mailing | Routage | Affranchissements | Personnalisation numérique noir/couleur | Impression et envoi fiches de payes, factures, quittances | Colisage